



Dossier d'information

-

Election Majestés d'Arvor



Conditions de participation

Pour se présenter il faut :

- **Avoir 18 ans minimum** au moment de la candidature.
- **Etre accompagné·e** sur l'ensemble du festival : si vous êtes un homme par une cavalière, si vous êtes une femme par un cavalier. Cela, dans la volonté de respecter l'ancrage historique du couple traditionnel.
- **Participer à l'ensemble des temps forts de l'élection** lors du Festival d'Arvor (entretiens, présentations en public, épreuve de danse, défilé, accueil des élues des autres festivals et tout autres événements pour lesquels la présence sera souhaitée).
- Porter une **mode vestimentaire traditionnelle du Vannetais historique**, de grande cérémonie, pardon ou mariage, composée d'éléments authentiques ou reconstitués.
- Préparer et présenter **un dossier respectant les consignes fournies**.
- **Etre adhérent·e** et représenter lors de l'élection, un groupe affilié aux fédérations Kenleur 56 et/ou Sonerion Bro Gwened.
- **Ne pas avoir déjà été élu·e** majesté, reine, demoiselle ou garçon d'honneur d'Arvor.





Charte d'engagement

- Les majestés s'engagent à **se rendre disponibles** pour participer à un maximum de manifestations où elles seront conviées pour représenter le Festival d'Arvor, tout au long de l'année.
- Les majestés s'engagent à **informer la commission** "Majestés d'Arvor" de toute invitation pour représenter le Festival d'Arvor.
- Les majestés et les cavalier-ière-s s'engagent en toutes occasions, à adopter un comportement et une attitude à l'image de leurs titres, avec **respect et bienveillance**.
- Les majestés s'engagent à porter tout au long de l'année, la mode vestimentaire dans laquelle elles ont été élues.
- Les cavalier-ière-s s'engagent elles/eux aussi à porter une **mode vestimentaire de la même époque et concordante** avec celle de son/sa partenaire.
- Les majestés s'engagent à porter tout au long de l'année et dans toutes les représentations suivant leur élection, **les attributs offerts par le Festival d'Arvor**, au moment de leur élection : couronne ou boutonnière pour la Majesté, boutonniers pour les garçons et demoiselles d'honneur.
- Les majestés s'engagent à être **présent·e-s lors de l'édition du Festival d'Arvor** de l'année suivante.
- La commission "Majestés d'Arvor" accompagnera (si possible et en fonction du besoin) tout au long de l'année les majestés lors des différentes manifestations qui leurs seront proposées.
- La majesté d'Arvor nouvellement élue se verra offrir par le Festival d'Arvor une réalisation **en fleurs d'oranger** et une **pièce textile** l'année suivant son élection. La majesté d'Arvor s'engage à faire réaliser la pièce textile par un créateur ou artisan morbihannais de son choix.





Consignes dossier

Votre dossier de candidature pour l'élection des Majestés doit être composé de 3 parties et respecter un certain nombre de pages.

Partie 1

Présentation du/de la candidat·e et de ses motivations.
1 ou 2 pages.

Partie 2

Présentation de la mode vestimentaire portée.
3 à 5 pages, iconographie comprise.

Partie 3

Présentation d'un sujet sur une thématique au choix se rapportant de façon évidente à la Bretagne.
6 à 8 pages

Le reste du dossier : page de garde, sommaire, annexes, sources...
10 pages maximum.

La mise en page est libre, la typographie d'écriture est libre, mais la taille d'écriture **ne doit pas dépasser 12 pt.**

Le dossier est **à envoyer par mail** à majestesdarvor@gmail.com avant la date butoir indiquée dans le formulaire d'inscription.

Le fichier envoyé et complet **ne devra pas dépasser 20 Mo.**

